

# VIVRE À LACANAU Océan

Le bulletin des adhérents de l'association des propriétaires et des locataires de Lacanau Océan - APLO

N° 112 - Juillet 2014



## SOMMAIRE :

### L'édito de Pierre-André Delbeau :

*Le paravent et l'isoloir* .....p.2

### Vie associative :

● *Une nouvelle équipe à votre écoute* .....p.3

● *Rencontre avec notre nouveau Maire* .....p.4

● *Compte-rendu de l'A.G. du 21 avril 2014* .....p.5 - 6

● *Vive l'omelette !* .....p.7

### Lacanau au présent :

● *Après les tempêtes restauration du front de mer* .....p.8

● *Compte-rendu du 4ème forum érosion du trait de côte* .....p.9-10

● *Risques incendie* .....p.11

● *Sécurité de circulation rue de la Paix* .....p.12

### Europe :

● *Actualités du grand Sud-Ouest, quiz élections européennes* .....p.13

### ● Événement culturel :

*Musical'Océan* .....p.14



Demandez le c.o.d.e. de la plage à l'Office de Tourisme.

## EDITO

### Le paravent et l'isoloir

On dit du militantisme associatif qu'il est un contre-pouvoir. Je ne suis pas certain que la formule soit très heureuse sauf à être largement explicitée. Mal interprétée, elle peut entretenir la confusion des genres et créer des tensions inutiles au sein d'une communauté.

Bien sûr, on peut toujours être tenté de chercher derrière le paravent d'une association à poursuivre un combat qu'on a perdu dans les urnes. Le paravent contre l'isoloir en quelque sorte. D'ailleurs l'ancienne Aplo n'est pas indemne, elle qui dans le passé a servi de tremplin à une équipe municipale qui devait remplacer celle à laquelle j'appartenais alors.

Elle était forte d'un grand nombre d'adhérents, produisait chaque trimestre un bulletin d'une évidente qualité formelle dans lequel on tenait à jour la liste de tout ce qui n'allait pas dans la station et qu'il convenait d'améliorer. Une association de défense des intérêts de ses membres, en résumé, qui s'efforçait avec un certain succès de se faire entendre des pouvoirs publics.

*Mais ça c'était avant...*

Lorsque Daniel Boulet a accepté la présidence, il y a cinq ans, il savait d'expérience (et même d'expériences) que le rôle du tissu associatif n'est pas de s'opposer frontalement au pouvoir légitime, mais de l'accompagner, parfois, et en tout état de cause de l'inspirer toujours. Il est bon de se rappeler que c'est au réseau associatif Océanais (Daniel, encore lui, était le secrétaire de cette autre association), que l'on doit **le premier forum sur l'érosion marine**, rapidement relayé par la précédente municipalité peu désireuse de laisser un sujet aussi mobilisateur entre des mains potentiellement intéressées par d'autres champs d'action... et c'est du même réseau d'associations qu'est advenu **le sauvetage de la villa Plaisance**. Rien que ça. Le militantisme associatif bien tempéré, comme on le dit du clavier de Bach, investit un créneau dont la puissance publique ne peut ou ne veut pas occuper. Pour atteindre ce but il était indispensable de fédérer les énergies locales.

Le nouveau président a donc réuni autour de lui tous ceux qui avaient décidé de lui faire confiance au sein de l'ancien conseil d'administration ; puis il est allé chercher d'autres intervenants pour diversifier les profils et impulser un changement majeur dont nous prenons vraiment conscience au moment où s'achève sa mandature. D'une certaine manière, et avec la caution de ses acteurs "historiques", **l'Aplo a changé de nature**. Elle est passée d'une association de défense d'intérêts catégoriels à une sorte de "think tank" canaulais, un laboratoire de réflexion et de propositions. Pour s'en persuader, il suffit d'aller voir "de l'autre côté du paravent" et d'observer les chantiers sur lesquels elle s'est penchée ou qu'elle a plus souvent encore ouverts, au cours de ces cinq dernières années, même si tous n'ont pas ou pas encore abouti :

- la sécurité : protection des biens, voisins vigilants, fins de nuits estivales "agitées", incendies de forêts (merci Monsieur Lisan!)
- érosion, défense du trait de côte, anticiper la relocalisation de l'habitat et des activités économiques
- "circulation douce", double-sens cycliste, pistes cyclables (on peut compter sur la nouvelle présidente pour mener à bien ce dossier qu'elle a déjà traité)
- "refondation" de la station, en profitant de la relocalisation, pour en faire selon le bon mot de Didier Large "la première station verte d'Europe".

Voilà pour le bilan.

Le 19 mai dernier, en conseil d'administration de l'Aplo, Daniel a confirmé sa décision annoncée de longue date de ne pas briguer un nouveau mandat. Il m'avait demandé de le rejoindre au bureau, j'en étais devenu le secrétaire, mais j'avais toujours lié mon mandat au sien. Il s'agissait donc de renouveler et le président et le secrétaire.

On ne pouvait espérer mieux : la nouvelle présidente est un membre permanent de l'association, le nouveau secrétaire appartient au CA depuis un an. L'alliance de la légitimité, de l'enthousiasme et de la continuité puisque la trésorière demeure. Bon vent à la nouvelle Aplo!

Pour nous, c'est terminé : le juge-président a raccroché sa robe ; le secrétaire referme son stylo.

Pierre-André Delbeau

## VIE ASSOCIATIVE

### UNE NOUVELLE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE



Le nouveau bureau de l'Aplo, au premier rang de gauche à droite :

Marie-France Salques, Nathalie Giré,  
Janine Souberbielle, Didier Souberbielle  
Derrière eux : Pierre André Delbeau.

Créée dans les années 1980, l'Aplo, conformément à ses statuts, œuvre pour la défense des intérêts des propriétaires de Lacanau-Océan, du Huga et environs.

Depuis 2007, elle accueille également les locataires résidents acquittant la taxe d'habitation, d'où un « L » de plus, devenant ainsi l'Aplo... avec deux L ! Comme le savent nos fidèles adhérents, notre association, l'**Aplo** (Association des Propriétaires et Locataires de Lacanau-Océan) est une association à but non lucratif (loi de 1901), dont les responsables sont bénévoles.

La communication se fait principalement par l'envoi de son **bulletin trimestriel « Vivre à Lacanau-Océan » (VLO)**. Cela permet à tous, résidents permanents ou occasionnels, d'être informés de la vie de la station, d'exprimer leurs observations, remarques et suggestions d'intérêt général concernant Lacanau Océan.

L'Aplo peut ainsi faire entendre la voix de ses fidèles adhérents auprès des diverses institutions locales qui, en étant absents, ne peuvent recevoir le bulletin municipal, ni participer aux conseils de quartier.

L'association est actuellement gérée par un **Conseil d'Administration de 15 membres**, élus pour 3 ans et renouvelables par 1/3. Toutes les personnes adhérentes depuis 1 an minimum, peuvent postuler pour devenir administrateur

et participer ainsi activement sur les thèmes qui lui sont chers. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre, chacun œuvrant selon ses disponibilités personnelles.

Voilà la composition de votre nouvelle équipe, élue lors de l'Assemblée générale du 21 avril et le 19 mai dernier :

#### Le Bureau :

Nathalie Giré(présidente), Didier Souberbielle(secrétaire), Pierre-André Delbeau (secrétaire-adjoint), Marie-France Salques(trésorière), Janine Souberbielle (trésorière adjointe).

#### Les Administrateurs :

Daniel Boulet, Philippe Cessac, Guy Coubris, Didier Large, Juan Lopez, Christine Gassies-Mora, Gina Rogallki, Xavier Soinard, Jean-Pierre Styren, Shanti-Jacqueline Thiru.

**Les centres d'intérêt** de l'Aplo sont divers, et en relation avec notre désir à tous de continuer à bien « vivre à Lacanau-Océan » : urbanisme, circulation, environnement, propreté, sécurité, risque d'incendie, développement de Lacanau,..etc.

En fonction de l'actualité, **notre revue VLO** publie des dossiers thématiques (l'érosion marine, la filière bois, les circulations douces...) et d'autres articles (interview, page d'histoire de Lacanau, poème, témoignage..) envoyés à notre comité de rédaction.

Ne recevant aucune subvention et du fait du bénévolat de son conseil d'administration, elle est exclusivement financée par les cotisations annuelles des adhérents (calculées au plus juste) et quelques encarts publicitaires.

Une de nos tâches prioritaires est la création de notre site internet [www.aplo.fr](http://www.aplo.fr) et d'un blog qui permettra à ceux qui sont adeptes d'internet, de communiquer entre nous aisément.

En attendant, pour nous joindre, écrivez-nous, en laissant vos coordonnées, aux adresses suivantes :

#### Courrier postal :

Aplo - BP N°4  
33680 LACANAU-OCEAN

#### Nouveau courriel :

[contact@aplo.fr](mailto:contact@aplo.fr)

Nous ne manquerons pas de vous répondre.

Nathalie Giré

## VIE ASSOCIATIVE



### RENCONTRE AVEC NOTRE NOUVEAU MAIRE

Le 30 Mars dernier, Laurent PEYRONDET a été élu Maire de Lacanau, en remplacement de Jean-Michel DAVID. L'Aplo, toujours très présente dans le paysage associatif canaulais, M.Peyrondet m'a donc fait l'honneur de me recevoir le 10 Juin dernier.

Une bonne occasion, au-delà de la présentation de la nouvelle équipe, d'aborder ensemble les grands thèmes qui nous tiennent à cœur, avant l'arrivée des estivants sur nos plages :

- Circulation et stationnement en période estivale (panneaux « double sens cycliste », verbalisation des camping-cars « ventouses »...).
- Propreté des plages et de leur voies d'accès (poubelles esthétiques, en bois, permettant le tri sélectif, respect des arrêtés municipaux interdisant les plages surveillées aux chiens...).
- Environnement : Pollution visuelle (affichage anarchique de trop nombreux panneaux publicitaires, « tissage » aérien de câbles qui pourraient être enterrés, tags dégradant les biens publics et privés...). A ce sujet, la « grande Roue », installée au bout des allées Ortal le 1<sup>er</sup> Juin pour tout l'été, fait débat ! Nuisances sonores, incivilités diverses
- Urbanisme (charte pour les matériaux et couleurs lors des rénovations des commerces ou des habitations, érosion côtière,

Plan local d'Urbanisme et ses implications sur les projets d'aménagement sur Lacanau-Océan ; organisation des passages des gens du voyage sur la commune...)

- Sécurité (prévention des incendies de forêt, surveillance des plages..)

M. Le Maire m'a rassurée sur divers points en mentionnant les actions concrètes qu'il a pu engager depuis sa prise de fonction, en particulier le grand chantier du front de mer, divers travaux de voirie avant-saison, l'occupation des commerces des allées Ortal, la mobilisation de la police et des services municipaux ( qu'il nous incite à contacter immédiatement pour tout problème d'ordre public)...etc.

L'Aplo suivra attentivement l'évolution des réalisations et souhaite apporter par ses témoignages, ses remarques, ses idées, et ceux de ses adhérents, une « pierre à l'édifice » d'un Lacanau Océan moderne, mais respectueux de son histoire et de la nature qui en est l'écrin exceptionnel, et auquel nous sommes profondément attachés.

Nous remercions M .le Maire de l'accueil et de l'écoute qu'il nous a réservés et de la volonté de concertation « sur le terrain » qu'il a cordialement exprimée.

Nathalie Giré

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES RIVERAINS DU LAC

Le lundi de Pentecôte, la nouvelle présidente de l'Aplo, Nathalie Giré, représentait notre association à l'assemblée générale d'une association amie : Les riverains du Lac, association avec laquelle nous souhaitons vivement amplifier nos échanges et nos actions.



Photo Xavier Soinard

## VIE ASSOCIATIVE

### COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'APLLO 21 AVRIL 2014

Daniel Boulet, président, ouvre la séance à 9h35, et après décompte des membres présents ou représentés constate que le quorum est atteint. L'assemblée peut donc valablement délibérer. Il présente les excuses de Madame la Sous-préfète ainsi que celles de Henri Sabarot, maire de Carcans et président de la communauté de communes des Lacs Médocains. Il remercie les adhérents ainsi que les représentants d'associations amies et journalistes présents.



Photo Marie Dupin

#### 1 - Le procès-verbal de l'AG du 27 avril 2013, publié dans Vlo de juillet 2013, est adopté à l'unanimité. 2 - Le rapport moral et le rapport d'activité année 2013-2014 :

présenté par le président et publié dans VLO n°111 d'avril 2014, peut être résumé en quelques points :

- finances saines
- perte d'une trentaine d'adhérents/an, conséquence des ventes de biens, des décès et des non-renouvellements inhérents à toute vie associative
- quatre numéros de 16 pages cette année, au lieu de trois numéros de 20 et un numéro de 16 l'année précédente
- courrier des lecteurs régulièrement alimenté qui permet un débat permanent avec les adhérents
- pose d'une plaque pour exprimer la reconnaissance de l'Appllo sur la tombe de Paulette et René Hertel qui ont tant donné de leur temps pour notre association :  
*"Paulette et René, l'APLLO se souvient de vous"*
- gestion du conseil d'administration : 4 réunions statutaires. Deux de ses membres ont été candidates aux élections municipales sur des listes différentes, l'une a demandé à être mise en congé du conseil, l'autre a demandé au président de préciser qu'elle n'a pas souhaité se mettre en congé de l'Appllo. Dont acte.
- sont sortants : Christine Gassies-Mora, Nathalie Giré, Regina Rogalski, Didier Large et Juan Lopez. Ils sont candidats à leur renouvellement
- le bureau s'est réuni très régulièrement et les trois membres le composant ont été en contact quasi quotidien

- VLO est tiré à 800 exemplaires approximativement et notre bulletin a conservé ses thématiques habituelles : vous informer (en insistant cette année sur l'érosion littorale), mais aussi **proposer d'autres choix économiques et citoyens pour la station.**

- notre présence aux conseils municipaux a été rendue difficile cette année par la publication tardive des dates

- première invitation de l'Appllo au Forum des associations en septembre 2013 ; accueil d'un public nombreux par les administrateurs qui se sont relayés

- invitation à l'inauguration du pôle de l'Aiguillonne à Lacanau-Ville, ouvert aux associations. L'Appllo y a sa place, mais regrette vivement l'absence d'une annexe pour les associations Océanaises

- invitation du Maire à le rencontrer début décembre. Daniel Boulet et Pierre-André Delbeau ont échangé très librement sur tous les sujets qui intéressent le périmètre géographique de l'association

- rapports avec les médias : Journal du Médoc (intéressé par notre édito de Vlo de janvier 2013), France télévision dans le cadre d'un tournage auquel ont participé D. Boulet et P.A. Delbeau sur le site de la villa "Les Mouettes" appartenant à la famille Princeteau et au Kayoc. Diffusion après les vacances estivales sur les chaînes du secteur public

- plusieurs autres invitations à participer à des tournages auxquelles nous n'avons pas pu répondre systématiquement, mais qui nous ont permis de constater à quel point **la renommée de l'Appllo dépasse les frontières de notre commune puisque sollicitée par des médias régionaux et nationaux et par des réalisateurs différents**

- réunion d'information le 24 septembre 2013 à laquelle nous étions représentés par Didier Large (*qui en fait ici le compte rendu : PLU- association patrimoniale - le GHECO (17) - recensement des villas remarquables - AVAP - loi de juillet 2011 - création d'un document pour la restructuration et l'amélioration des bâtiments remarquables - impact du "Grenelle 2" sur le futur PLU - réserve foncière de 27 ha au nord de la station actuellement en TNDa qui nécessiterait une révision du PLU - intervention de Dominique Gisson sur le recours rejeté de "Vive la forêt" contre le changement de destination de cet espace*

- conclusion de Didier Large : **"faire de Lacanau Océan la première station verte d'Europe"**)

- un membre de l'Appllo au comité de pilotage sur l'érosion marine (*Christine Gassies-Mora fait le compte rendu des travaux de ce comité : réunions oct. 2013 et avril 2014 à l'initiative de la mairie. On agite surtout des idées. L'aléa 1 à 2m en prévision ; plage nord = 13m ! Questions de la salle : que décide-t-on? qu'entend-on par relocalisation? Le président de l'ARL : recul du trait de côte inéluctable, rupture des statistiques existantes ; résidente "Primavéra" : Y a-t-il lieu de s'inquiéter à court ou moyen terme?*).

## VIE ASSOCIATIVE



- soutien à certaines initiatives citoyennes et culturelles : "Musical Océan" - ACL - "Gliss'art" (Cyril Geoffroy) - Pierre Chaveau - association des artistes canaulais - A2PL - Lacanau Europe...

**Le rapport moral et le rapport d'activités sont adoptés à l'unanimité.**

### 3 - Rapport financier et budget prévisionnel

Questions de la salle sur l'augmentation des cotisations ou sur l'augmentation du coût de l'affranchissement pour l'étranger.

### 4 - Élection du tiers sortant

Sont réélus à l'unanimité : Christine Gassies-Mora, Nathalie Giré, Regina Rogalski, Didier Large et Juan Lopez.

Il est 11h : Arrivées de Pascale Got, députée du Médoc et Conseillère Générale, et de Laurent Peyrondet maire de Lacanau.

En réponse aux questions de la salle sont évoqués :

#### Par Laurent Peyrondet :

- les tags de la montée de l'Oyat
- le bâtiment "Le Triangle"
- la promenade Lacaze
- l'entretien de la station
- l'application des arrêtés du maire et le souhait de développer les actions citoyennes
- l'érosion littorale et la réorganisation du plan d'occupation de la plage
- le renforcement de l'éclairage et des moyens humains entre 1h et 3h du matin (entre autres rue de la Paix) et la possibilité d'envisager le double sens cycliste ("à voir" dit M. le Maire)
- la cohérence du mobilier urbain
- le projet architectural pour le nouveau Super U car mauvais état du bâtiment actuel.

#### Par Pascale Got :

- SDIS : petites interventions, mais aussi positionnement au plus près des canadais et dispositif météo amélioré ; budget augmenté (+2%) : 85 M€

- présence d'un médecin = contrat local de santé ; coordination avec la gendarmerie

- érosion marine : prise en compte au niveau national avec réactivation du comité dont P. Got est co-présidente. Problématique :

- 1) cartographie nationale des points litigieux

- 2) critères au niveau national pour l'estimation de l'érosion (pour les assureurs, entre autres, afin d'essayer d'uniformiser les pratiques) ; développer la prévention : aménagement frontal = échec, perpendiculaire = un peu moins négatif, meilleure résistance ; distinguer l'urgence (plutôt bien faite, ces derniers temps) de la défense à long terme ; aider les communes à nettoyer les plages d'Aquitaine (préfecture).

- Parc naturel régional : on ne gèle pas tout, pas un parc national, mais sur la base du volontariat, les communes qui ne voudront pas adhérer le pourront.

Questions de la salle :

- J.M. Gisson (VLF) les ralentisseurs (P. Got = plateaux "30 km/h")

- P. Got éclairage du souterrain du casino : elle aidera à financer une partie du coût sur sa réserve parlementaire ; souhaite qu'on lui fournisse les devis

- L. Peyrondet, aménagement de la plage centrale pour qu'on puisse y rester à marée haute même si l'on se baigne au sud ou au nord

- PLU modifié ne serait-ce que pour tenir compte de la loi Duflot
- rue Léon Dominique : on aurait pu la faire moins large et enterrer les réseaux

- informations du maire : les deux permis de construire du front de mer ont été stoppés suite au désinvestissement des banques alertées par les risques liés à l'érosion du littoral ; *"il faut que ça s'arrête!"* ; camping-cars au Huga : accès libre comme actuellement, eau et électricité gratuites ; commerces à l'entrée de l'Océan ou du Huga : charte commerciale envisageable ; *"on peut mutualiser un certain nombre de choses au niveau de la CDC"*.

12h30, fin des débats. Daniel Boulet, président, remercie les élus et l'assemblée, et invite tout le monde au buffet déjeunatoire et à "l'omelette pascale" qui nous attend.

Pierre-André Delbeau



## VIE ASSOCIATIVE

### VIVE L'OMELETTE !

Merci au Bistrot des cochons, l'Equipage, l'Imprévu, le Kayoc et la taverne de Neptune qui ont permis le succès du pot de l'amitié de l'AG de l'Apllo 2014.

Merci aussi à Hélène Boulet, Cyril Geoffroy et Yvette Canut pour la décoration et le service.



## LACANAU AU PRÉSENT

### RÉUNION PUBLIQUE DU 25/4/2014, TRAVAUX DE RESTAURATION DU FRONT DE MER

Plus de 500 personnes étaient présentes dans la salle L'Escoure ce vendredi soir pour écouter nos élus et les représentants présents de l'ONF, du GIP littoral médocain (M. Martin Renard) et de l'entreprise Guintoli (M. Patrice Perez) en charge des travaux. La stratégie de la Commune est d'effectuer en urgence les travaux indispensables pour consolider l'existant sur les 1200 m du front de mer bâti de Lacanau-Océan afin de permettre d'accueillir les touristes dans de bonnes conditions dès juin cette année et de lutter contre d'éventuelles érosions, du niveau exceptionnel comme celui de cette année (15 à 25m de recul de la dune), qui pourraient se produire à court terme. A moyen terme elle adoptera les solutions préconisées par les spécialistes comme les palplanches métalliques dans la limite des possibilités financières de la Commune. Il n'est pas envisageable d'investir une somme aussi importante tous les ans. A long terme la Commune se doit d'envisager la délocalisation des commerces et des quelque 1200 logements concernés.

En résumé, M. le Maire a présenté les travaux qui vont se dérouler de fin avril jusqu'à la fin de l'année 2014 d'un montant prévisionnel maximum de 2,425 millions d'€. L'État s'est déjà engagé à verser 447.000€ à la Commune qui n'a pas augmenté les impôts en 2014. Il espère que d'autres subventions viendront réduire le coût global pour la commune, mais maintient son objectif de ne pas augmenter le niveau d'endettement de la Commune. Les crêtes des « falaises » de sable ont été sécurisées au sud de la station jusqu'au Porge au niveau des accès publics.

#### Les travaux consistent en trois phases :

- Mai à juin : Reconstruction et renforcement du perré dans les zones affaissées avec construction de sabot à la base et pose de géotextile afin de bloquer le sable et ré ensablement en arrière du perré.
- Fin juin à fin juillet : renforcement de la zone sud jusqu'à la résidence « Bleu marine » avec renforcement (ou suppression) des pieux et sécurisation du bunker ( ?).
- À partir de septembre : reconstruction des épis de la plage

centrale, rehaussement du perré sur 700m en plage centrale. M. Perez indique que les cailloux de calcaire, de densité de 2,4 tonnes au m<sup>2</sup>, proviennent d'une carrière située près d'Angoulême, ce qui garantit un rapport qualité-prix intéressant. D'autre part, la société Garandeau qui exploite la carrière, s'engage à fournir une trentaine de camions de 15 à 20t soit près de 500t de pierre journallement qui emprunteront la pénétrante nord puis accès au front de mer par l'avenue Général Leclerc, l'avenue Victor Hugo, et la modification du sens de circulation pour les rues débouchant sur le front de mer. Concernant le rôle des épis verticaux en place, M. Renard indique que ces derniers ont un effet positif côté nord en stabilisant le sable, mais provoquent une érosion plus importante au sud, mais ne bloquent pas le transit du sable. Une étude sur la pertinence des épis à Lacanau sera présentée par le GIPL lors de la réunion publique du 14 juin prochain.

M. le Maire précise que les choix ont été décidés par le précédent mandat et le projet modifié à la marge par le nouveau conseil. Il a été procédé à un appel d'offre à procédure adaptée afin de répondre à l'urgence, l'offre de la société bordelaise Guintoli ayant été retenue pour « mieux-disant » parmi sept autres, dont Vinci. Cette société possède déjà une bonne expérience de projets similaires en particulier pour la protection du port de La Rochelle, du phare de Cordouan, de l'épi de Montalivet.

Concernant le permis de construire accordé récemment pour la transformation de la villa « Giralda » située en front de mer en 15 logements, M. Peyrondet indique que, au regard du P.O.S. et de la ligne de non-constructibilité du PPR (Plan de Protection des Risques) en vigueur, il n'a pas été possible de le refuser. Il s'engage à faire dans les meilleurs délais les démarches pour demander en urgence la modification du PPR par les autorités. Par ailleurs le P.L.U. (Plan Local d'urbanisme) va entrer rapidement dans une nouvelle phase d'étude.

Les documents graphiques et les transparents seront mis à la disposition du public sur le site de la Commune et un grand panneau sera apposé en front de mer afin d'informer le public.

Didier Large



Après les tempêtes



Après les travaux vers le sud



Après les travaux vers le nord

# LACANAU AU PRÉSENT

## 4<sup>E</sup> FORUM ÉROSION DU TRAIT DE CÔTE



Le samedi 14 juin s'est déroulé le 4<sup>ème</sup> forum canalais consacré à l'érosion du trait de côte.

Pendant quatre heures d'interventions particulièrement denses, les participants qui remplissaient la salle l'Escoure ont été attentifs à la présentation du phénomène de l'érosion à Lacanau et dans la région.

Ce forum organisé après les tempêtes de cet hiver prenait donc un relief très particulier.

L'intégralité du contenu de ce 4<sup>ème</sup> forum sera publiée ultérieurement sur le site de la mairie de Lacanau, mais d'ores et déjà et malgré la difficulté de prendre des notes alors même que les exposés étaient présentés avec de nombreuses illustrations (diapositives, graphiques, tableaux) que nous ne pouvons reproduire ici. Nous allons tenter pour celles et ceux d'entre vous qui n'étaient pas présents à ce forum de faire une synthèse forcément incomplète de cette manifestation. Nous avons dû modifier le sommaire du journal pour y inclure ce compte rendu et conséquemment le limiter à deux pages.

Tout d'abord, notons que la vocation de ce forum était informative. Des réponses plus précises aux questions posées par l'érosion marine à Lacanau devraient être données à la fin de l'année ou au début 2015.

### INTRODUCTION

C'est Laurent Peyrondet, le Maire de Lacanau qui en était chargé.

Il fit remarquer que le trait de côte de 2014, après les tempêtes, c'est le trait de 2040 ! Il rendit hommage aux travaux du comité de concertation, aux engagements tenus de l'État, au sérieux des travaux de la plage, les justifiant par l'impérieuse nécessité de s'assurer en 2014 une saison touristique ambitieuse.

Il souligna que ces travaux ne sont pas un aboutissement « qu'il s'agit de gagner du temps », car on ne sait pas ce qui va se passer dans le futur.

Ces travaux sont nécessaires, mais ils ne sont pas suffisants. La réflexion doit se faire au niveau global. Il faut réinventer le Lacanau de demain, « redonner vie au front de mer ».

**1-La première partie des exposés fut essentiellement consacrée au retour sur les tempêtes. Le constat est régional et local.**

### A-Au niveau régional

Le vent : 8 épisodes de vent avec rafales de plus de 100 km/h.  
La houle : 4 évènements tempétueux et 24 épisodes de houle dépassant 5 m.

Les marées : des tempêtes par forts coefficients.

Donc un cumul de plusieurs facteurs lors des tempêtes : coefficients, houle, vent.

L'érosion des plages : les 94 km de côtes sableuses ont subi une érosion forte ou assez forte.

L'altitude des plages a baissé de 2 m à 4 m.

Les dégâts presque partout ont été importants.

### B- constat local (Lacanau Océan)

Des érosions majeures au nord de la station atteignant 25 à 30 m par endroits. Les endroits gagnés sur la mer en végétalisant les dunes (ONF) ont été perdus.

Les projections réalisées en 2011 pour 2040 ont été celles de 2014. On a perdu en un hiver ce qui aurait dû être parcouru en 30 ans. Des zones critiques ont été repérées, les ouvrages anciens ont été inspectés. Le diagnostic des ouvrages réalisés avant les tempêtes a été malheureusement confirmé lorsqu'il avait été noté des fragilités en cas d'évènements tempétueux majeurs.

**2-La deuxième partie des exposés fut consacrée aux ouvrages actuellement réalisés sur le front de mer.**

Nous renvoyons nos lecteurs à l'article de Didier Large page précédente pour davantage de détails.

Notons une nouvelle fois que ces travaux constituent une réponse indispensable, mais temporaire.

**Le débat** qui suivit permit de mettre en lumière deux points : *les dommages collatéraux (effet de presqu'île) causés par la lutte active dure, ainsi que le problème de l'absence de réensablement naturel qui tarde cette année avec pour conséquence le maintien de l'abaissement du niveau de la plage.*



La villa « La tour » a été détruite.

## LACANAU AU PRÉSENT

### 3 - La troisième partie porta sur la définition d'une stratégie locale de gestion de la bande côtière.

Le conférencier renvoya au site internet de la mairie de Lacanau qui, depuis le premier forum (2009), permet de télécharger tout l'historique. Il indiqua que nous sommes à la phase B et que désormais des actions sont à mettre en œuvre. Il souligna la réelle amélioration de la connaissance et de la conscience du risque. Il proposa notamment la mise en place de marqueurs d'érosion. Un exposé plus détaillé peut-être consulté sur le site du GIP littoral aquitain.

**Un nouveau débat** avec la salle permet de débattre des questions suivantes :

**Q** - La baisse de la hauteur de la plage a-t-elle été prévue dans le choix des travaux d'encrochement ?

**R** - *On est sur l'aliôs, donc cela ne devrait pas creuser plus profond.*

**Q** - Quelle est l'utilité des épis ?

**R** - *Faut-il les démanteler ? il ne semble pas. Les ouvertures actuelles pour le passage des camions montrent que cela permet de réensabler au sud de ces épis. Donc la solution serait peut-être de la fermer en hiver et de les ouvrir sur 4 ou 5 m au sud.*

**Q** - On parle de délocalisation et paradoxalement, il a été autorisé la démolition de villas anciennes, et deux permis de construire ont été autorisés à leur emplacement.

**R** - *Monsieur le Maire et Madame la Sous-préfète répondent que ces permis ont été délivrés en toute légalité et que s'ils avaient été refusés la commune aurait vraisemblablement perdu le procès que n'auraient pas manqué de lui faire les promoteurs.*

Nous nous permettons de faire ici notre propre commentaire :

**1) un procès perdu est quelquefois un procès gagné auprès de l'opinion.**

**2) je pense à la formule d'un magistrat: « créer par le droit ». La jurisprudence n'est pas immuable et au nom des risques (érosion marine et recul du trait de côte) et du principe de précaution, il eût certainement mieux valu de prendre le risque de perdre un procès que d'autoriser de telles aberrations.**

### 4-La quatrième partie était consacrée au problème de la relocalisation. 2040-2100.

Il s'agit bien sûr d'un travail complexe faisant intervenir de nombreuses questions juridiques et économiques, le GIP travaille ces questions avec le comité de concertation.

**Xavier Sous (ACSCA-EREA)** présente alors ce dont il s'agit de relocaliser : 26 hectares, 1200 logements, 80 commerces, jusqu'à la rue Chaumet. (*cf couverture du présent bulletin*) Il affirme que si l'on reste en l'état de la lutte active, ça coûte cher et l'on ne peut faire que du rafistolage, la lutte active sans anticipation suffisante des enjeux de relocalisation est vouée

à l'échec d'où la nécessité de mobiliser les acteurs publics pour démolir et les acteurs privés sur un projet porteur. Sans vision qui « donne envie », de moyen et long terme, on aboutira à une mobilisation insuffisante des investisseurs privés et des acteurs publics supra communaux. Il s'agit d'imaginer des images souhaitables pour la station en situant Lacanau par rapport à Bordeaux et Arcachon.

Des scénarii contrastés peuvent être imaginés. Ils n'ont pas de valeur en tant que tels. Ils peuvent être combinés ou abandonnés.

Il s'agit d'explorer le champ des possibles. Sont proposés :

1 - Un développement de la commune qui repose sur un équilibre tourisme/tertiaire, valorisant le cadre naturel avec des parkings en périphérie et une façade littorale sous forme de dune à fréquentation préservée.

2 - Valorisation de la spécificité glisse de Lacanau. En façade une dune avec des aménagements temporaires.

3 - Un grand Bordeaux, Lacanau fonctionnant en partenariat culturel avec la ville de Bordeaux.

4 - Un positionnement touristique haut de gamme « Côte d'argent ».

**Il nous a semblé comprendre qu'après relocalisation du front de mer (où ?) tous les schémas imaginés intégraient une protection par une dune naturelle, la lutte active étant abandonnée.**

À la suite de cet exposé, une table ronde a réuni les différents acteurs qui sont intervenus au cours du forum ainsi que Madame Cécile Schneider représentante de l'État (DTTM 33).

Daniel Boulet



La plage au nord

# LACANAU AU PRÉSENT

## PRÉVENTION DES RISQUES INCENDIE

Monsieur Marc Lisan adhérent à l'Aplo a attiré notre attention il y a quelques mois sur les risques incendie auxquels notre commune dont une grande partie du bâti se trouve en zone boisée, se trouve exposée.

Monsieur Lisan nous a autorisés à publier la correspondance qu'il vient d'échanger avec la Mairie de Lacanau.

C'est donc cette correspondance que vous trouverez reproduite ci-dessous.

### Message de Monsieur Lisan à Monsieur le Maire de Lacanau du 14 avril 2014

Résident à la Corniche de l'Aubarède, en pleine zone forestière, je souhaiterais que votre prospectus relatif au respect de l'environnement (fort bien fait !) comporte désormais un rappel aux règles de prudence relatives aux risques d'incendie.



Il ne manquerait plus qu'après la destruction de notre côte, nous ayons un massif forestier carbonisé, l'été prochain !

La destruction du trait de côte était difficilement évitable. Le risque d'incendie est encore évitable dans la mesure où les canaulais y seront sensibilisés. Merci à la nouvelle municipalité pour son attention à ce problème.

Marc LISAN

PS. Voir le dernier n° de la revue de l'Aplo sur cette question. Numéro 111 avril 2014 (note de la rédaction).

### Réponse de la mairie de Lacanau du 13 mai 2014

J'ai lu votre communication parue dans la revue de l'Aplo d'Avril 2014 et je tiens à vous dire que nous sommes très heureux de voir que vous êtes sensible à la prévention des risques incendies et nous espérons que votre initiative au niveau de votre résidence fera des émules.

Vous avez sans doute constaté que ce sujet nous tient particulièrement à cœur et qu'il était un point important de notre programme.

Nous allons dès cette saison entamer une politique de communication sur ce sujet et vous allez pouvoir le constater dans les prochaines semaines.

À titre informatif si vous voulez des dépliants à distribuer il existe au niveau de l'Office du Tourisme un petit livret très complet intitulé "le C.O.D.E" ainsi qu'une plaquette faite par la DFCI (Défense de la forêt contre les incendies) téléchargeable sur son site)

([http://www.feudeforet.org/francais/ressources/ress\\_conseils.php](http://www.feudeforet.org/francais/ressources/ress_conseils.php))

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.  
Pour l'Adjointe au Maire,

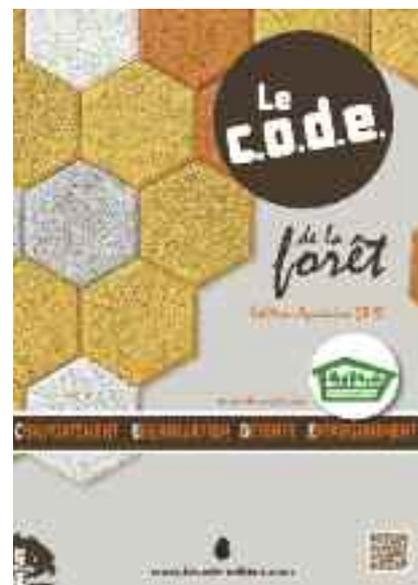
Alexia BACQUEY

### Nouveau message de Monsieur Lisan du 16 mai 2014

Merci pour votre mail qui m'a aidé à espérer qu'une opération de sensibilisation aux risques d'incendie va être lancée au niveau de la commune de Lacanau Océan, particulièrement concernée. Le problème reste celui des résidences de la corniche de l'Aubarède, entre autres.

Propriétaires ( et encore plus locataires d'été ) complètement indifférents ou inconscients des risques.

Pour exemple : l'hiver dernier à la Résidence des Pins : 4 véhicules incendiés en pleine nuit, vraisemblablement volontairement... Simple Constat de gendarmerie, visite de l'ancien maire... aucune suite donnée par les autorités. Aucunes réactions des riverains pourtant mis en danger .



Merci pour votre indication sur la brochure "Le Code" que j'ai eue par l'Office du Tourisme. Je vais la faire connaître autour de moi .

Meilleurs sentiments.  
Marc LISAN.  
Maisons de la Forêt 3

## LACANAU AU PRÉSENT

### SÉCURITÉ DE CIRCULATION, RUE DE LA PAIX À LACANAU Océan

Nous reproduisons ci-dessous le message que nous avons reçu le 21 mars 2014 de notre adhérent Jacques Attané. Ce message a aussi été envoyé au Conseil de quartier 3.

*Maintenant que la nouvelle Municipalité est opérationnelle, merci de transmettre aux responsables concernés ma proposition ci-dessous déjà formulée l'année dernière. En espérant qu'elle pourra être appliquée pour cette saison 2014, cordialement :*

*Jacques Attané*

**En tenant compte des faits et en appliquant les possibilités de signalisation actuelles, je propose que pendant l'ouverture des campings la rue de la Paix soit classée en zone de circulation partagée, voitures, vélos et piétons, avec circulation des cyclistes dans les deux sens et limite de vitesse à 20 km/h. Cette réglementation pourrait être utilement complétée en limitant le stationnement aux seuls résidents (Badges remis aux résidents et à placer dans les véhicules en stationnement.).**

**A charge de la Police municipale et de la Gendarmerie de faire respecter cette réglementation.**

**Merci de transmettre cette proposition à la municipalité.**

**Une application à partir de cette année estivale 2014 serait la bienvenue pour la sécurité de tous.**

**En vous remerciant par avance, cordialement.**

**Jacques Attané 16 rue de la Paix 33680 Lacanau Océan**



Lors de l'assemblée générale de notre association, le lundi 21 avril 2014, nous avons projeté un film tourné en partie rue de la Paix pour sensibiliser le nouveau maire et toute l'équipe municipale aux difficultés réelles de circulation rencontrées rue de la Paix.

Monsieur le Maire semblait avoir pris conscience des nuisances nocturnes qui affectent cette rue, mais n'était vraisemblablement pas au courant des difficultés de circulation majeures que tant le conseil de quartier que nous-mêmes soulevons depuis des années.

Il n'est peut-être pas inutile de les rappeler :

Le flux de vélos qui débouche des deux campings atteint son paroxysme rue de la Paix entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 1<sup>er</sup> septembre. Il ne s'agit pas seulement de jeunes en provenance des pays du nord de l'Europe comme cela a été le cas il y a quelques années, mais de familles avec enfants circulant à bicyclette ou assis sur les vélos de leurs parents, qui, toute la journée, empruntent en sens interdit la rue de la Paix pour se rendre en centre ville.

Un comptage le mercredi matin, jour de marché serait particulièrement éclairant, mais cette circulation est continue jour et nuit.

Les voitures qui arrivent dans le sens autorisé (l'autre sens) rencontrent donc ces cyclistes et lorsque leurs conducteurs n'appartiennent pas au quartier, le premier étonnement passé, c'est l'inquiétude qui l'emporte lorsque ce n'est pas l'énervement. La plupart des cyclistes en contravention sont de bonne foi. Ceux qui résident dans la rue et qui ne veulent pas faire un détour en montée pour aller chercher leur pain le matin estiment que les pouvoirs publics les entendront bien un jour. Les autres de passage s'ils viennent des pays du nord de l'Europe voire même du centre de Bordeaux ont intégré qu'un peu partout le double sens cycliste a été généralisé et ne comprennent pas que Lacanau Océan, l'Européenne, reste encore à la traîne. Nous avons réitéré notre demande lors de notre entretien avec Monsieur le Maire (cf page 4), mais nous ne sommes pas certains d'avoir été entendus.

Pour cette année comme nous l'avons déjà fait, sans succès, les années précédentes nous demandons, un simple arrêté qui instaure le double sens cycliste rue de la Paix, ainsi que cela fonctionne sur les allées Ortal ou rue Chaumet (cf la couverture de ce bulletin)

Nous demandons qu'on ne nous renvoie pas une fois de plus à un plan de circulation global.

Nous sommes bien sûr favorables à la solution faite par notre ami Jacques Attané, de circulations partagées, mais en attendant, l'instauration d'un double sens, serait une décision qui nous convaincrat d'une réelle volonté de changement ici et maintenant, pour l'image d'une station moderne, accueillante et européenne.



## EUROPE

### ACTUALITÉS DU GRAND SUD-OUEST : QUIZ ÉLECTIONS EUROPÉENNES



L'actualité des derniers mois a été marquée, d'une part, par les élections municipales les 23 et 30 mars, qui ont donné à Lacanau une nouvelle équipe et un nouveau maire, Monsieur Laurent Peyrondet, et d'autre part les élections européennes le 25 mai.

L'Europe et ses institutions semblent bien loin de notre quotidien, et pourtant, les communes, départements, régions, utilisent régulièrement les fonds européens pour mettre en œuvre des projets. Alors, révisons un peu avant les vacances.

Le saviez-vous ?

- Combien y a-t-il d'états membres dans l'Union européenne : 28

- Quelles institutions régissent l'Europe et où siègent-ils : Le Parlement Européen à Strasbourg (France), la Commission européenne et le Conseil européen à Bruxelles (Belgique)  
- Combien de députés ont été élus le 25 mai 2014 au parlement européen : 751 dont 74 pour la France

- Combien de députés élus représenteront notre région Grand sud-ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon) de 2014 à 2019 : 10, issus de 6 partis politiques (3FN, 2 UMP, 2 PS, 1 EELV, 1 UDI-MODEM, 1 Front de gauche)

- Qui élit le Président du Conseil européen : les membres du Conseil européen, à la majorité qualifiée (La France bénéficie de 29 voix / 352)

- Qui élit le Président de la Commission européenne : le Parlement européen, sur proposition du Conseil européen, à partir des résultats des élections européennes.

- Qui siège à la Commission européenne : les 28 commissaires européens, 1 par pays membre.

- Quel a été le taux d'abstention en France : 52,51% (plus d'un électeur/2)

Après ce « remue-méninges » civique, nous voilà prêts pour accueillir nos chers voisins d'Europe cet été.

Nathalie Giré



Le Parlement de Strasbourg



## EVENEMENT CULTUREL

**Musical' Océan SAISON 2014**  
du 26 au 30 août



**Mardi 26 août**  
**QUATUOR MORPHING**

*Saxophones*  
**TCHAIKOVSKI/ESCAICH/  
MENDELSSOHN/DVORAK/GRANADOS**

Le **QUATUOR MORPHING**,  
Premier Prix des plus prestigieux concours internationaux  
(*Ozaka, Illzach...*), dévoile les capacités musicales  
insoupçonnées du saxophone.



**Mercredi 27 août**  
**RECITAL DE PIANO**

**FRANZ SCHUBERT, Sonate en la majeur D664**  
**SERGEÏ PROKOFIEV, 7<sup>ème</sup> sonate**  
**ROBERT SCHUMANN, Études Symphoniques**  
*Adam LALOUM, Piano*

Étoile montante de la musique classique, le jeune pianiste  
**Adam Laloum** se révèle être l'un des interprètes les plus  
sensibles et les plus créatifs de sa génération. Récemment  
Premier Prix du prestigieux concours Clara Haskil.



**Jeudi 28 août**  
**CONCERT**  
**BRAHMS/SCHUMANN**  
*Lise BERTHAUD, alto*  
*François SALQUE, violoncelle*  
*Adam LALOUM, piano*

Trois jeunes maîtres de la musique  
de chambre couronnés aux  
Victoires de la Musique et acclamés  
par la presse pour leurs nombreux  
albums.



**Vendredi 29 août**  
**CLASSIQUE/JAZZ/  
CREATION**  
*Vincent PEIRANI, accordéon*  
*Serena FISSEAU, voix*  
*François SALQUE, violoncelle*

Prix Django Reinhardt 2013, élu  
artiste de l'année par le Magazine  
Jazzmag, **Vincent Peirani** est  
l'artiste que tout le monde  
s'arrache.



**Samedi 30 août**  
**SIRBA OCTET**

*Quatuor à cordes, clarinette, contrebasse, piano  
& cymbalum*

L'ensemble **SIRBA OCTET** rassemble autour d'une passion  
commune des solistes de grands orchestres parisiens.

**RENSEIGNEMENTS**

Les concerts ont lieu à 21h - Salle l'Escoure à Lacanau Océan  
**ICI et MAINTENANT**  
10 avenue Poincaré - 33680 Lacanau Océan

**INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :**

05 56 03 19 80 et 06 27 14 48 86

E-mail : [icietmaintenant33@gmail.com](mailto:icietmaintenant33@gmail.com)

site: [www.musicalocean.com](http://www.musicalocean.com)



**UN MENUISIER A VOTRE SERVICE** de 7h à 22h - 7 / 7 jours

MENUISERIE BOIS - PVC - ALU

FENETRES - PORTES - VOLETS - PERSIENNES - STORES EXT./INT. - MIROITERIES  
PLACARDS FAÇADES ET AMÉNAGEMENT - PORTAILS - CLOTURES - LAMBRIS  
BARDAGES - BANDEAUX - VERANDAS

**LACANAU-OCEAN FORMUL "M" 05 56 26 37 51**

**ARA (Association Respect Animaux)**

Mairie Annexe 33680 LACANAU-OCÉAN  
TÉL. 05 56 03 27 23 - Boîte vocale : 06 72 69 83 66  
SPA : 05 56 34 18 43  
Centre anti-poison Vétérinaire : 04 78 87 10 40  
e-mail : arachatscanaulais@orange.fr  
Association 1901 à but non lucratif



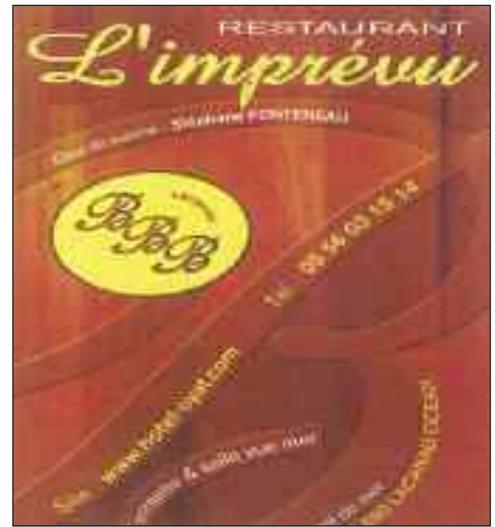
Systèmes de sécurité  
Télé-surveillance  
Interventions

OCEAN PROTECTION SERVICES

BONAKDAR-TEHRANI Farchad

1 Corniche Lac et Forêt  
CARREYRE  
33680 LACANAU

Tél 05.56.03.58.03



4, rue du Lion - 33680 LACANAU-Océan

**L'Auberge du Marin**



Service midi - spécialités moules  
Cuisine traditionnelle  
Repas ouvriers - groupes  
Chambres meublées cadre agréable  
«marin» - prix modérés

ouvert toute l'année **05 56 03 26 87**



depuis 1957

Vente - Achat - location saisonnière  
Expert immobilier Agréé FNAIM

OUVERT TOUTE L'ANNEE  
22 Avenue Planthey 33680 Lacanau-Océan

Tél : 05 56 03 15 52 - 06 73 82 44 67  
brussol@orange.fr  
www.lacanau-immob.com



**Agence Bru et Fils**

Au service de l'immobilier depuis 4 générations



10, avenue Planthey - 33680 LACANAU OCEAN  
05.56.03.22.64

agencebru@wanadoo.fr

www.lacanau-immobilier.com

www.lacanau-bru-et-fils.fr

- TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES
- LOCATIONS SAISONNIERES
- SYNDIC DE COPROPRIETE
- GESTION
- EXPERTISES GRATUITES

Hairmann  
Coffret Créateur

17, rue Julien Farcy  
33680 Lacanau Océan

05 56 03 25 04

**Le Bateau-atelier**

12 rue Charles Chauvet  
33680 Lacanau Océan

05 56 03 25 04

CONSTRUCTION . RENOVATION

**ELICECHE**

Tél. 05 57 70 50 23

LACANAU

**Agence des Allées**  
Desservant Lacanau

Ventes - Locations - Expertises  
Tél. (33) 05 56 03 22 94

12 rue Charles Chauvet 33680 Lacanau Océan  
www.agencedesallees.com

**HALL DE LA PRESSE**

LIBRAIRIE • PAPETERIE • POINT FAX  
PHOTOCOPIES • Photocopies couleurs 0,70 €  
OUVERT À L'ANNÉE

3, avenue de l'Europe - LACANAU-OCÉAN - 05 57 70 25 66

Entretien, réparations de votre maison (Cuisine, Peinture,  
Baignoire/Bati, Luminaires, Faux plafonds, Travaux de finition)  
Espaces verts, Toiture, Garages, Clôtures, Murets ...  
Tél. / Fax 05 57 70 07 18

**Dominique LABAT**  
CENTRE REPARATION

Tôlerie - Peinture - Mécanique toutes marques  
Agent Citroën - Vente V.N. - V.O.  
Station Service

**Carrosserie - Mécanique - Dépannage 24/24**

2, avenue de Bordeaux  
33680 LACANAU-VILLE

☎ 05 56 03 50 40  
Fax 05 56 03 53 12



**CONCEPT PISCINES D'AQUITAINE**

Créateur Piscinier  
Garantie décennale

**Michel COMPAIN**

www.construction-piscine.com

Médaillé "Piscine de Bronze 2000 et SPA d'Argent 2004"

3, avenue des Clématites "Longarisse" - 33680 LACANAU - Tél./Fax 05 56 03 02 95 - Port. 06 08 31 02 15



Sous l'hôtel l'Oyat  
De 9h. à 20h.

**Laverie**

La vague de propreté

Tél. 05 56 03 11 11

# Journal d'information de l'Association des Propriétaires et Locataires de Lacanau Océan

Loi 1901. Aplo BP. n° 4 - 33 680 Lacanau Océan  
contact@aplo.fr

Directrice de la publication : Nathalie Giré

Rédacteurs : tous les adhérents et sympathisants.

Comité de rédaction : N.Giré, D.Souberbielle, R.Rogalski, P.Cessac.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de l'association sauf en ce qui concerne les tribunes libres qui restent sous la responsabilité de leurs auteurs.

Imp. Nofal Group - La Teste de Buch 05 57 52 75 57

Dépôt légal : au numéro - N° ISSN : 1294-5625

Adhésion Aplo et abonnement à Vivre à Lacanau Océan : 10 €

Abonnement de couple : 15 €

## ADRESSES ET LIENS UTILES

Mise à jour juillet 2014

### URGENCE

POMPIERS : 18 ou 0556035305  
GENDARMERIE : 17 ou  
05 57 17 07 60 (Lacanau Bourg)  
05 56 03 21 53 (Lacanau Océan)  
SAMU : 15  
POLICE MUNICIPALE : 05 57 17 11 17  
CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80  
AMBULANCE :  
05 57 70 51 22 ou 06 03 85 75 70

### PROFESSIONS DE SANTE

#### MEDECINS

à Lacanau Océan

Camiade : 05 56 03 21 20

à Lacanau Bourg

Dandurand : 05 56 03 57 26

Pierre Lalaude : 05 57 70 97 67

#### DENTISTES

à Lacanau Océan

Michaud Ariane : 05 57 17 22 19

à Lacanau Bourg

Portet Philippe : 05 56 03 53 30

#### INFIRMIERES

à Lacanau Océan

Cabinet d'infirmières : 22 rue Henri Seguin

M<sup>mes</sup> Chamoux, Grosrenaud, Parmentier

05 56 03 01 66

#### LABORATOIRE D'ANALYSES

05 56 03 50 16

#### PHARMACIENS

Gimenes Lacanau-Bourg : 05 56 03 51 24

PHARMACIE de l'Océan : 05 56 03 21 39

### SERVICES PUBLICS

MAIRIE Lacanau : 05 56 03 83 03

MAIRIE-Annexe (Océan) :

05 56 03 21 22

www.mairie-lacanau.fr

OFFICE DE TOURISME : 05 56 03 21 01

www.medococean.com

BIBLIOTHÈQUE Océan :

05 56 03 23 96

EDF Dépannage (24/24h) :

0810 333 033

SERVICE EAUX (24/24h) :

0810 130 120

### DIVERS

DEPANNAGE VOITURE : LABAT (24/24h)

05 56 03 50 40

DECHETTERIE DE TALARIS :

05 57 70 51 27

Du mardi au samedi de 9h à 12h

et de 13h30 à 17h30.

SMICOTOM : 05 56 73 27 43

www.smicotom.fr

Culte catholique - Association

paroissiale de Lacanau Océan

05 56 03 52 36

EDF 09 72 67 50 33

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES :

JUILLET/AOÛT : mardi et vendredi soir pour

les ordures ménagères et bio-déchets.

Mardi matin pour les emballages et le verre

(poubelles jaunes

et petite poubelle verte)

HORS SAISON : Lundi matin pour les ordures

ménagères et les bio-déchets.

Mardi matin pour les emballages et verres.

La collecte du vendredi 15 août aura lieu le

samedi 16 août le matin en raison du feu

d'artifice. Pour la collecte du matin sortir les

poubelles la veille au soir et pour la collecte

du soir, les sortir au plus tard à 16h.

**Serge DUPHIL**

Chauffage - Sanitaire

3, Rue du Huga

**33680 LACANAU**

Tél. 05 56 03 25 20 / 06 74 59 96 34



**ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ**  
ELECTRO-MÉNAGER - TÉLÉ - ANTENNE  
PHOTOVOLTAÏQUE - CLIMATISATION  
**SARL JEANJEAN**



14, avenue du Lac  
33680 LACANAU Tél./Fax 05 56 03 52 37  
E.mail : jeanjean.sarl@orange.fr



**Ets LAGOFUN**

PLOMBERIE  
CHAUFFAGE - SANITAIRE  
INSTALLATION SOLAIRE

25, ZA DE LA MEULE

RUE DE LA PETITE LANDE - 33680 LACANAU

Tél : 05 56 03 54 46 - Portable : 06 80 72 13 57

Fax : 05 57 70 59 65 ets.lagofun@free.fr



15 bis rue Léon Domercq - 33680 Lacanau-Océan  
Tél : 05 56 03 12 96 / 06 07 52 47 72  
www.renecentralfrance.com

**Régis DEMANES**  
Artisan



Couverture  
Maçonnerie  
Charpente



17 résidence Océane - 33680 Lacanau Océan

Tél. 05 57 70 05 75 - Fax : 05 56 03 18 64 - Port. 06 80 68 81 12

SIRET 332078010500034



**SOLUTION SERVICES**  
VOTRE QUOTIDIEN SEREIN

SOCIÉTÉ DE SERVICES A LA PERSONNE  
& AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE AGRÉÉE PAR L'ETAT

Mme MARION RIVAL

Téléphone : 06 60 31 16 08

Mail : contact@sossolutionservices.com



**Spécialités poissons**

05 56 03 00 05

Plage du Moustahio LACANAU

## PEINTURE DECORATION RENOVATION

PEINTURE INT/EXT - REVETEMENTS SOLS ET MURS

**LAVERGNE Philippe**

53, route de l'Atlantique  
33680 LACANAU-Océan  
0556031161 - 0680894358  
decocean@orange.fr  
siret 341 166 783 00041



CARRELAGE  
PLACO  
BRICOLAGES DIVERS  
ISOLATION  
PAPIER PEINT  
TADELAKT

### VOLETS ROULANTS

MANUELS  
ELECTRIQUES  
MOTORISATION



**STORES**

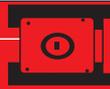
BANNES - PERGOLAS  
INTÉRIEURS  
MOUSTIQUAIRES

06 80 70 61 13

05 57 70 07 77

### SERRURERIE

Serrures tous marques  
Serrures multipoints  
Portes blindées



**VITRIERIE**

Double vitrage  
Vitrage securit  
Miroir

R.M. 347566663 BX depuis 0988

DÉPANNAGE 7/17

Alex Souvez LACANAU

06 80 70 61 13